

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 14 mars 2016, à 20 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Mario Carrier, M. Charles Choquette, M. Rhéal Grenier, M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

**ORDRE DU JOUR**

**Points pour délibération**

**1 Assemblée de février 2016**

- 1.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 8 février, 19 h 15
- 1.2 Adoption du procès-verbal du 8 février
- 1.3 Adoption du procès-verbal de l'ajournement du 16 février

**2 Assemblée du 14 mars 2016**

- 2.1 Liste des comptes à payer

**Période de questions**

**3 Administration générale**

- 3.1 Conseil municipal
  - 3.1.1 Demande de commandite de divers organismes
  - 3.1.2 Congrès F.Q.M. – 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2016
  - 3.1.3 Reconduction des districts électoraux
  - 3.1.4 Avril – Mois de la jonquille
- 3.2 Gestion financière et administrative
  - 3.2.1 Ventes des immeubles pour défaut de paiement de taxes
  - 3.2.2 Retiré
  - 3.2.3 Suivi – Servitude au Lac Bleu

**4 Sécurité publique**

- 4.1 Service des Incendies
  - 4.1.1 Rapports d'événements

**5 Transport & bâtiment**

- 5.1 Voirie & réseau routier
  - 5.1.1 Travaux récurrents : balayage de rue

## 6 Hygiène du milieu

- 6.1 Entente relative à la gestion des travaux réalisés dans le cours d'eau Millette
- 6.2 Servitude de passage lot 5 098 477 (Daniel Bélanger)
- 6.3 Offre de service de Tetrattech – Nouvelles exigences de débordements imposées par le ROMAEU et MDDELCC
- 6.4 Mise en conformité des installations septiques non conformes

## 7 Aménagement, urbanisme et développement

- 7.1 Aménagement, urbanisme et zonage
  - 7.1 Adoption du règlement de zonage numéro 793-16 amendant le règlement de zonage 617-15 et ses amendements
  - 7.2 Renouvellement du mandat des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
  - 7.3 Adhésion fleurons du Québec
  - 7.4 Demande de dérogation mineure, 373 Laurent Barré
  - 7.5 Avancement des projets en cours et appels d'offres
  - 7.6 Présentation d'un projet développement résidentiel (2<sup>ième</sup> version), zone 120 au CCU
  - 7.7 Demande de permis de construction, Marché du Village
  - 7.8 Lotissement du lot 5 243 537 - Fonds de parcs

## 8 Loisirs et culture

- 8.1 Activités récréatives et culturelles
  - 8.1.1 Demande de subvention au Mouvement National
  - 8.1.2 Embauche de la coordonnatrice du camp de jour 2016
  - 8.1.3 Politique d'intégration au camp de jour pour enfants en difficulté
  - 8.1.4 Embauche du responsable des terrains pour le soccer
  - 8.1.5 Fête des voisins
  - 8.1.6 Filet protecteur, terrain de balle
  - 8.1.7 Compte-rendu de la réunion du comité des loisirs
- 8.2 Infrastructures
  - 8.2.1 Projet d'application mobile avec la MRC de Rouville

## Période de questions

## 9 Divers & affaires nouvelles

- 9.1 Demande de modification au règlement concernant les chiens
- 9.2 Disposition d'un immeuble excédentaire du MTQ – Évaluation des immeubles
- 9.3 Pavage piste cyclable (PIC 150)
- 9.4 Retiré

## Correspondance

- Co-1 MMQ - Ristourne
- Co-2 Contestation de factures - Cours d'eau du Village
- Co-3 Groupe BC 2 – Offre de services pour concordance au schéma d'aménagement
- Co-4 OMH – Regroupement des offices au Québec – Projet de loi 83
- Co-5 Ministère de la Sécurité publique – Modifications programme d'entretien des véhicules

- Co-6 Ville de Granby – Projet de règlement PP04-2016 plan d’urbanisme
- Co-7 MRC de Rouville – Compensation matières résiduelles
- Co-8 Commission scolaire des Hautes-Rivières – Mémoire du RCSM – Projet de loi 86
- Co-9 Mise en demeure – Réclamation pour dommages 126, rue St-Jean
- Co-10 Cabinet du Ministre - Suivi Appui école publique
- Co-11 Ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur – Suivi programme de soutien aux installations sportives et récréatives
- Co-12 Suivi du Demi-Marathon des Glaces
- Co-13 MAMOT – Suivi prolongation de délai règlements de concordance
- Co-14 Ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire (MAMOT) – Suivi plan d’intervention pour le renouvellement des conduites d’eau potable, d’égouts et des chaussées
- Co-15 Ministère de la Sécurité publique – Plan d’action regroupement de sécurité incendie

**RÉSOLUTION 03-067-16**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L’ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU 8 FÉVRIER 2016 À 19 H 15**

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d’adopter le procès-verbal de l’assemblée publique de consultation pour le projet de règlement numéro 793-16 du 8 février 2016 à 19 h 15.

Adopté à l’unanimité.

**RÉSOLUTION 03-068-16**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 FÉVRIER 2016 À 20 H 00**

Il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d’adopter le procès-verbal de la séance du 8 février 2016 à 20h00.

Adopté à l’unanimité.

**RÉSOLUTION 03-069-16**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L’AJOURNEMENT DU 16 FÉVRIER 2016**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d’adopter le procès-verbal de la séance d’ajournement du 16 février 2016.

Adopté à l’unanimité.

**RÉSOLUTION 03-070-16**  
**ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer.

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

▪ Paiements directs par ACCES D	24 458.34 \$
▪ Déboursés directs :	46 712.72 \$
▪ Fournisseurs :	151 211.59 \$
▪ Salaires :	43 376.71 \$

Adopté à l'unanimité.

---

*Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.*

---

**RÉSOLUTION 03-071-16**  
**DEMANDE DE COMMANDITE DE DIVERS ORGANISMES**

En réponse aux demandes d'aide financière reçues depuis la dernière séance du conseil, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'appuyer les organismes suivants :

- CPE Bambin Club : Prêt de la salle communautaire pour une formation pédagogique le 9 avril 2016 entre 7h30 et 16h30, gratuitement;
- CPE Bambin Club : Prêt du terrain de soccer situé sur la rue Saint-Jean le 1<sup>er</sup> juin 2016 de 8h00 à 20h30;
- Cégep de Granby, soins infirmiers : Offrir une bourse de 50 \$ à une étudiante de 1<sup>ère</sup> année, une bourse de 100 \$ à une étudiante de 2<sup>e</sup> année et une bourse de 100 \$ pour une étudiante de 3<sup>e</sup> année, dans le cadre du Gala du mois de mai prochain récompensant la persévérance d'étudiants provenant de la Municipalité d'Ange-Gardien.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 03-072-16**  
**CONGRÈS F.Q.M. – 29 SEPTEMBRE AU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2016**

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser l'inscription du maire, de trois conseillers et de la directrice générale, au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (F.Q.M.) qui se tiendra les 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2016 à Québec, ainsi que les frais relatifs.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 03-073-16**  
**RECONDUCTION DES DISTRICTS ÉLECTORAUX**

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien a un règlement divisant son territoire en districts électoraux;

Considérant que le règlement respecte les articles 12.1 de la « *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* » en terme de nombre d'électeurs par district électoral;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Mario Carrier et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien demande au Service de la représentation électorale, la reconduite de ses districts électoraux en vue des élections générales de novembre 2017.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 03-074-16**  
**AVRIL – MOIS DE LA JONQUILLE**

Considérant que le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

Considérant que la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

Considérant que grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

Considérant que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

Considérant que près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

Considérant que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

Considérant que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

Considérant que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu de décréter que la Municipalité d'Ange-Gardien déclare que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

Que le conseil municipal encourage la population à appuyer généreusement la cause de la Société canadienne du cancer.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION 03-075-16**

#### **VENTES DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES**

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Mario Carrier et résolu que soient transmis à la MRC de Rouville les dossiers dont les immeubles sont affectés par des arrérages de taxes de plus d'un an, afin que celle-ci procède à la vente des immeubles pour non-paiement de taxes.

Il est également résolu que M. le maire, Yvan Pinsonneault, soit nommé pour renchérir, lors de la vente pour taxes, pour et au nom de la Municipalité d'Ange-Gardien.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION 03-076-16**

#### **SUIVI – SERVITUDE AU LAC BLEU**

Considérant que des servitudes seront acquises sur trois terrains au Lac Bleu et que l'indemnité a été établie selon la résolution numéro 10-282-15;

Considérant qu'une lettre a été envoyée à chaque propriétaire concerné et qu'un notaire a été mandaté, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser le versement des indemnités aux propriétaires concernés.

Il est également résolu d'autoriser Madame Brigitte Vachon, directrice générale et Monsieur Yvan Pinsonneault, maire, à signer pour et au nom de la municipalité lesdits actes de servitudes.

Adopté à l'unanimité.

## **RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

### **RÉSOLUTION 03-077-16 TRAVAUX RÉCURRENTS : BALAYAGE DE RUE**

Considérant les deux offres de services relatives au balayage des rues, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'octroyer le contrat du balayage des rues au plus bas soumissionnaire soit, compagnie Balayage Rive-Sud, pour la saison 2016 au montant de 8 296,64 \$.

Il est également résolu d'affecter à ces travaux d'entretien 4 242,60 \$ provenant du fonds de carrières et 4 054,04 \$ provenant du fonds général.

Adopté à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION 03-078-16 ENTENTE RELATIVE À LA GESTION DES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE COURS D'EAU MILLETTE**

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien et la MRC de Rouville ont choisi de conclure une entente intermunicipale aux fins de confier à la Municipalité la gestion des travaux réalisés dans le cours d'eau Millette;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'autoriser M. le maire, Yvan Pinsonneault et la directrice générale, Mme Brigitte Vachon, à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Ange-Gardien, l'entente entre la MRC de Rouville et la Municipalité d'Ange-Gardien ayant pour objet de confier à la Municipalité d'Ange-Gardien diverses tâches reliées à la gestion des travaux dans le cours d'eau Millette situé sur le territoire de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 03-079-16**  
**SERVITUDE DE PASSAGE LOT 5 098 477**

Considérant la nécessité d'acquérir une servitude sur le lot 5 098 477 pour l'entretien de la conduite du trop-plein de la Route 235, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser la directrice générale, Mme Brigitte Vachon et M. le maire, Yvan Pinsonneault à signer l'acte de servitude pour et au nom de la Municipalité d'Ange-Gardien.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 03-080-16**  
**OFFRE DE SERVICE DE TETRATECH – NOUVELLES EXIGENCES DE DÉBORDEMENTS IMPOSÉES PAR LE ROMAEU ET LE MDDELCC**

Suite aux nouvelles exigences de débordements imposées par le Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissements des eaux usées et le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et Lutte contre les Changements Climatiques dans sa demande du 14 mai 2015 et afin d'obtenir l'autorisation de poursuivre la modification du poste de pompage de la station d'épuration des eaux usées;

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Mario Carrier et résolu de retenir les services d'honoraires professionnels de la compagnie Tetrattech selon l'offre soumise du 1<sup>er</sup> mars 2016 de 7 450 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 03-081-16**  
**MISE EN CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS SEPTIQUES NON CONFORMES**

Considérant que selon le rapport de M. Alexandre Lamarre, inspecteur municipal adjoint, beaucoup de résidences possèdent toujours des installations septiques non conformes;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu :

- D'autoriser les Services techniques à mettre en application les recommandations proposées dans le rapport 'Constat sur la mise en conformité des installations septiques non conformes' déposé le 14 mars 2016;
- De procéder à l'inspection de 28 installations septiques au cours de l'année 2016;
- D'autoriser les dépenses relatives.

Adopté à l'unanimité.



**RÉSOLUTION 03-082-16**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 793-16 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 617-05 ET SES AMENDEMENTS**

Il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'adopter le règlement numéro 793-16 modifiant le règlement de zonage numéro 617-05 et ses amendements de la Municipalité d'Ange-Gardien, ayant comme objet de permettre les habitations multilogements de 6 unités, 3 étages dans la zone 120.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 03-083-16**

**RENOUVELLEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Considérant que tous les membres du Comité consultatif d'urbanisme ont exprimé le désir de renouveler leur mandat pour les deux prochaines années;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Charles Choquette et résolu de renouveler le mandat des membres soit : Mme Lucie Grenier, Mme Colombe Ménard, Mme Manon Mercure, M. Daniel Lacoste et M. Luc Despars.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 03-084-16**

**ADHÉSION - FLEURONS DU QUÉBEC**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'autoriser l'adhésion aux Fleurons du Québec, ainsi que les frais relatifs, à compter du mois d'août 2016 ou en 2017.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 03-085-16**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE, 373 LAURENT-BARRÉ**

Considérant la demande de dérogation mineure portée à l'attention du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour la propriété du 373, rue Laurent-Barré, relativement à l'implantation d'un cabanon et d'une dalle de béton dans la bande riveraine;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de refuser la dérogation mineure pour les raisons suivantes :

- La bande riveraine est gérée par la Politique de protection des rives, du littoral et des cours d'eau, découlant de la Loi sur la qualité de l'environnement;
- Que le propriétaire a été avisé de la présence de la bande riveraine avant l'émission du permis requis;
- Que le propriétaire a reçu deux avis d'infraction à cet effet;

En conséquence, il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que le conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien refuse la demande de dérogation mineure de la propriété située au 373, rue Laurent-Barré.

Adopté à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION 03-086-16 PROJETS EN COURS ET APPELS D'OFFRES**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport préparé par les Services techniques concernant l'avancement des projets en cours :

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser les demandes de soumissions suivantes :

- Réfection du drain de fondation du Centre communautaire;
- Exécution des travaux d'aménagement du Centre communautaire;
- Services professionnels d'ingénieurs pour conception des plans et devis, surveillance et certificat d'autorisation du MDDELCC – Réfection du ponceau, cours d'eau Millette;
- Services professionnels d'ingénieurs pour préparation de plans et devis et certificat d'autorisation du MDDELCC, s'il y a lieu – Stabilisation du cours d'eau Nadeau;
- Travaux de réfection d'une partie du rang Magenta;
- Services professionnels d'ingénierie pour resurfaçage d'une section de la rue Principale et du rang Casimir.

Adopté à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION 03-087-16 PRÉSENTATION D'UN PROJET DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL (2<sup>IÈME</sup> VERSION), ZONE 120 AU CCU**

Les membres du Conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du

10 mars 2016 du Comité Consultatif d'Urbanisme, relative au dépôt d'une deuxième version du projet de redéveloppement de la zone 120, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que le conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien prend acte de l'opinion du CCU et se positionnera sur ladite version concurremment avec les travaux d'infrastructures qui seront requis.

Adopté à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION 03-088-16**

#### **DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION, MARCHÉ DU VILLAGE**

Considérant la demande de permis du 98, route 235, relative à l'ajout de deux pompes à essence;

Considérant la résolution numéro 02-063-16, par laquelle le Conseil demandait aux propriétaires du 98, route 235 de fournir un document délivré par le MTQ relativement à la conformité des entrées charretières dudit immeuble avec les normes exigées par le MTQ pour assurer la sécurité routière à cet égard;

Considérant la correspondance du 17 février 2015 du MTQ relativement à la modification d'accès, la permission de voirie C.S 8709, année 2009, numéro séquentiel 031, transmise par M. Bruno Côté du MTQ, ainsi que le courriel s'y rapportant, confirmant sa validité;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu que la Municipalité :

- Prend acte des documents déposés par le MTQ et le propriétaire du 98, route 235, dans le présent dossier;
- Reconnaît la compétence du MTQ en matière de construction et de modification des entrées charretières donnant accès à des routes sous sa responsabilité ainsi qu'en matière de sécurité se rapportant auxdites entrées charretières;
- Autorise la directrice des Services techniques, Madame Patricia Debel, à reprendre l'analyse de la demande de permis relative à l'ajout de deux pompes au 98, route 235.

Adopté à l'unanimité.

*M. Mario Carrier, conseiller, mentionne qu'il ne se prononce pas sur la proposition pour éviter une apparence de conflit d'intérêt et demande l'inscription de ses propos au procès-verbal.*

### **RÉSOLUTION 03-089-16**

#### **LOTISSEMENT DU LOT 5 243 537 – FONDS DE PARCS**

Considérant que le projet de lotissement du lot 5 243 537 est assujéti à une condition préalable en vertu du règlement de lotissement, soit la compensation relative à des fins de parc, s'effectuant par

cession de terrains ou en une somme d'argent à verser à la municipalité équivalent à 10% de la valeur du terrain visé par le plan d'opération cadastrale;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que le conseil exerce son choix et requiert une compensation monétaire pour des fins de parcs dans le cadre du projet de lotissement du lot 5 243 537.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 03-090-16**  
**DEMANDE DE SUBVENTION AU MOUVEMENT NATIONAL**

Il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'autoriser la directrice du Service des loisirs, Mme Jennie Rainville, à présenter une demande de subvention auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour la Fête nationale 2016 et à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Ange-Gardien, les documents relatifs.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 03-091-16**  
**EMBAUCHE DE LA COORDONNATRICE AU CAMP DE JOUR 2016**

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser l'embauche de Mme Alexandra Vincent comme coordonnatrice au camp de jour pour la saison 2016 aux conditions proposées par Mme Jennie Rainville, directrice du Service des loisirs, dans son rapport du 10 février 2016.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 03-092-16**  
**POLITIQUE D'INTÉGRATION AU CAMP DE JOUR POUR ENFANTS EN DIFFICULTÉ**

Considérant la demande de Mme Jennie Rainville, directrice du service des loisirs, à l'effet d'adopter une Politique d'intégration au camp de jour pour les enfants en difficulté;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'adopter la Politique d'intégration soumise par la directrice du Service des loisirs.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 03-093-16**

**EMBAUCHE DU RESPONSABLE DES TERRAINS POUR LE SOCCER**

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'embaucher M. Anthony Fontaine comme responsable de terrains pour le soccer 2016, selon les recommandations de Mme Jennie Rainville, directrice du Service des loisirs, dans son rapport daté du 21 février 2016.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 03-094-16**

**FÊTE DES VOISINS**

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'accepter les recommandations de la directrice du Service des loisirs, Mme Jennie Rainville et d'accorder un montant de 150 \$ afin de promouvoir l'activité « Fête des Voisins » pour l'année 2016.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 03-095-16**

**FILET PROTECTEUR, TERRAIN DE BALLE**

Considérant la problématique relative au fait que des balles de baseball se retrouvent sur le terrain du 239, rue St-Joseph durant la saison de balle;

Considérant le rapport de Mme Jennie Rainville, directrice du Service des loisirs à l'effet d'installer un filet protecteur sur la clôture déjà existante ainsi que d'effectuer les travaux s'y rattachant;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser une dépense de 8 000,00 \$ pour procéder à l'installation d'un filet protecteur et pour réaliser les autres travaux connexes.

Adopté à l'unanimité.

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DES LOISIRS**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, procède au dépôt du compte-rendu de la réunion du comité des loisirs.

**RÉSOLUTION 03-096-16**

**PROJET D'APPLICATION MOBILE AVEC LA MRC DE ROUVILLE**

Considérant la proposition de la MRC de Rouville en lien avec la création d'une application mobile mettant en valeur les attraits et atouts de la région, dans le but d'en faire la promotion en suggérant des circuits touristiques à visiter;

Considérant les sommes importantes à prévoir pour la création d'un circuit touristique informatisé, ainsi que la non-nécessité d'un tel projet pour l'année 2016;

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'informer la MRC de Rouville que la Municipalité d'Ange-Gardien ne souhaite pas participer financièrement au projet d'application mobile pour 2016 mais évaluera la possibilité de se joindre à un circuit commun aux autres municipalités en 2018.

Adopté à l'unanimité.

---

*Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.*

---

**RÉSOLUTION 03-097-16**

**DEMANDE DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT CONCERNANT LES CHIENS**

Considérant la demande d'une citoyenne à l'effet de modifier le règlement concernant les chiens afin d'accepter la race pitbulls sur le territoire de la Municipalité d'Ange-Gardien;

Considérant que le règlement relatif aux chiens est un règlement harmonisé de la MRC de Rouville;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu de transmettre ladite demande à la MRC de Rouville afin que ses municipalités locales en soient saisies lors d'une prochaine rencontre de travail sur les règlements harmonisés de la MRC.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 03-098-16**

**DISPOSITION D'UN IMMEUBLE EXCÉDENTAIRE DU MTQ – ÉVALUATION DES IMMEUBLES**

Considérant que le Ministère des Transports du Québec, par sa correspondance du 17 juin 2015, s'est montré favorable à disposer d'un immeuble excédentaire lot 3 974 721;

Considérant que par la résolution numéro 07-200-15, le conseil de la Municipalité informait le

Ministère des Transports qu'il vérifierait l'intérêt des propriétaires contiguës pour ledit immeuble;

Considérant l'évaluation dudit immeuble produite par Jean-Pierre Cadrin & Ass. Inc., évaluateurs agréés et l'intérêt des propriétaires contiguës;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que la Municipalité informe le Ministère des Transports de ses intérêts à procéder à l'acquisition de l'immeuble excédentaire, lot 3 974 721, selon l'évaluation produite par Jean-Pierre Cadrin & Ass. Inc., évaluateurs agréés, en date du 10 février 2016.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 03-099-16**  
**PAVAGE PISTE CYCLABLE (PIC 150)**

Concernant l'appui de la Municipalité d'Ange-Gardien au Comité Pro-Piste, par sa résolution numéro 06-188-15, relativement à sa demande d'aide financière pour asphalté une section de la piste cyclable *La Montérégiade* sur une distance de 7,3 km sur le territoire d'Ange-Gardien;

Considérant qu'une demande d'aide financière de 218 270 \$ a été transmise au *Programme d'infrastructure communautaire Canada 150* par le Comité Pro-Piste et un montant de 70 000 \$ au Pacte Rural de la MRC de Rouville;

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Mario Carrier et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien s'engage à contribuer au projet d'asphaltage de la piste cyclable *La Montérégiade* pour un montant 148 270 \$ dans le cadre du programme d'aide financière *Programme d'infrastructure communautaire Canada 150*.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 03-100-16**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

---

Yvan Pinsonneault, maire

---

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière